



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ACQUISITION DE LIVRES NON
SCOLAIRES POUR LE RESEAU DES
MEDIATHEQUES ET LES SERVICES
MUNICIPAUX - LOT N°4: BANDES DESSINEES
ADULTES ET JEUNESS PASSE AVEC LA
SOCIETE LIBRAIRIE MILLEPAGES**

**DÉCISION N° DM-23-230
EN DATE DU 02 JUIN 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la Commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-489 en date du 02/06/2020 portant délégation de fonction à Madame Annick VOISIN, Adjointe au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé sur Maximilien, au BOAMP et au JOUE le 23 février 2023 relatif à l'acquisition de livres non scolaires pour le réseau des médiathèques et les services municipaux ;

VU le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 11 mai 2023 ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société LIBRAIRIE MILLEPAGES, jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société LIBRAIRIE MILLEPAGES, sise 174 rue de Fontenay 94300 VINCENNES, représentée par M. THUOT Pascal, Directeur général le marché acquisition de livres non scolaires pour le réseau des médiathèques et les services municipaux – lot n°4 bandes dessinées adultes.

Le marché est conclu pour un montant maximum annuel de 115 000,00 € HT.

Le marché est conclu pour une durée de 1 an à compter du 20 septembre 2023, reconductible de manière tacite 3 fois pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230602-lmc1H10848H1-AR
Date de réception en Préfecture : 02/06/2023
Date de Publication : 02/06/2023